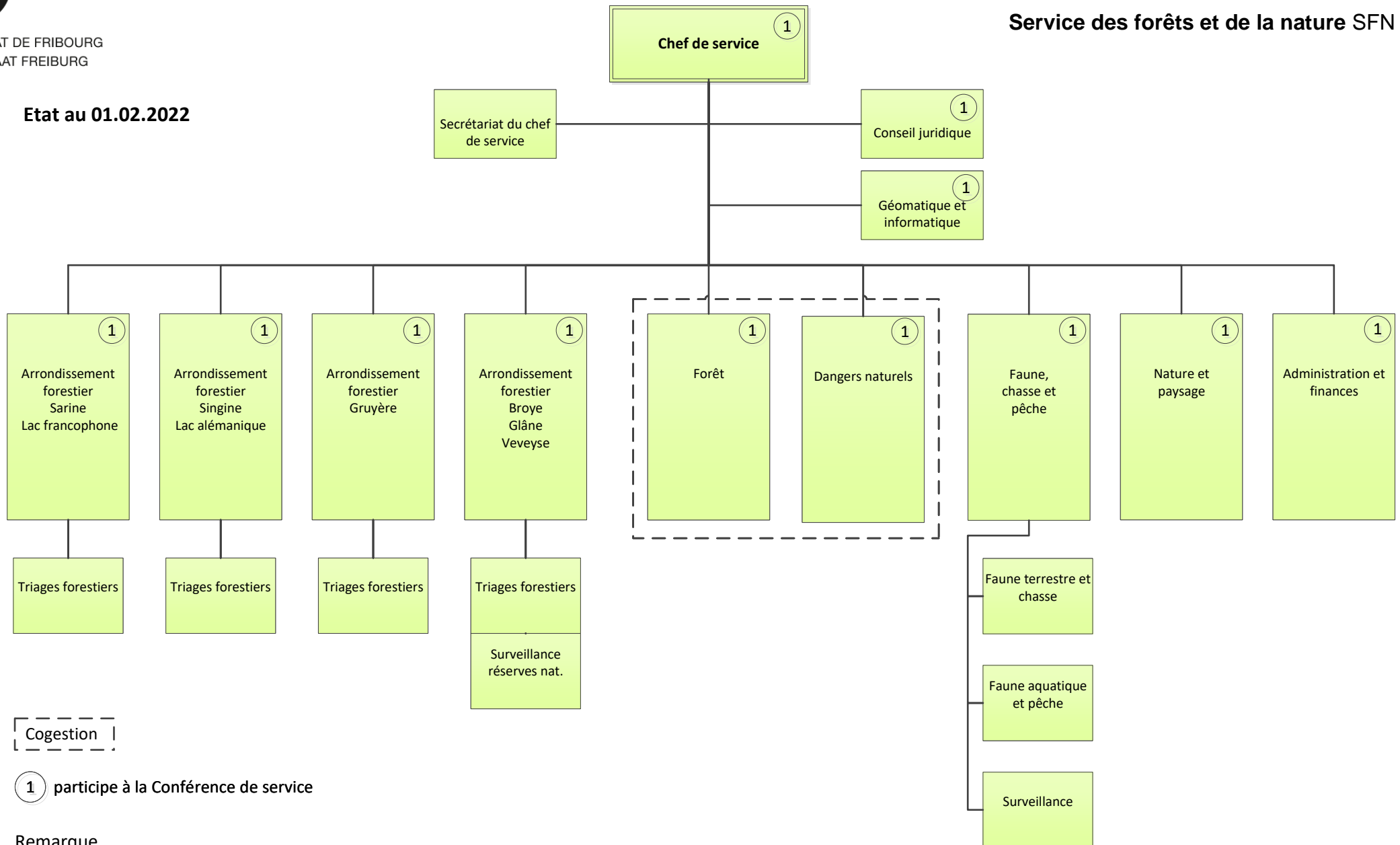




Etat au 01.02.2022



Cogestion

(1) participe à la Conférence de service

Remarque

Le domaine de la formation professionnelle a été transféré à l'Institut de Grangeneuve depuis le 01.01.2010. Toutefois, les frais de la formation forestière de base et de la formation continue demeurent inclus au budget du SFN.